



NO. 183

Le 4 août 1989

## PRÊT DE LA SEE À LA CHINE

Selon certaines observations récemment faites dans la presse, le prêt que la Société pour l'expansion des exportations vient de consentir à Northern Telecom pour appuyer ses ventes en Chine représente une déviation par rapport à la politique que le gouvernement du Canada avait annoncée en réponse aux tragiques événements survenus à Beijing en juin 1989. Tel n'est pas le cas. Dans ma déclaration du 30 juin 1989, je disais que les liens sino-canadiens déjà établis par le gouvernement, l'industrie et les universités devraient être maintenus dans la mesure du possible, que les nouvelles initiatives devraient porter sur les échanges entre personnes, et qu'il faudrait éviter les programmes qui profitent ou donnent du prestige aux partisans de la ligne dure au sein du gouvernement chinois.

Nous ne voyons pas comment la cause de la réforme en Chine profitera d'une politique "anti-Chine". Une Chine plus pauvre et davantage isolée n'est pas dans l'intérêt général du peuple chinois. Le matériel vendu par Northern Telecom permettra aux Chinois de communiquer plus facilement entre eux, et avec le monde extérieur.

En examinant cette proposition de prêt, nous nous sommes demandés si les militaires ou l'appareil de propagande de l'État pourraient utiliser ce matériel de commutation téléphonique. Nous pensons que le risque est minime et nous sommes conscients du rôle important que les télécommunications continuent de jouer en permettant aux Canadiens et aux citoyens d'autres pays de communiquer directement avec les Chinois au fur et à mesure de l'évolution de la situation. La fonction de ce matériel est d'améliorer les liaisons téléphoniques à l'intérieur de la Chine et avec le monde extérieur. Je suis d'avis que la propagation des techniques modernes de communication et de transport a généralement donné aux populations de meilleures possibilités d'échanger leurs informations et de comparer leurs points de vue. Nous avons vu comment la modernisation d'autres sociétés socialistes peut favoriser le changement politique.

../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

-2-

Les critères utilisés pour les prêts de la SEE restent ceux mentionnés dans ma déclaration du 30 juin 1989, et tous les prêts devront continuer à satisfaire à ces exigences.

-30-